

**ASSEMBLÉE NATIONALE**27 novembre 2025

---

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

N° 370

**SOUS-AMENDEMENT**présenté par  
M. Meurinà l'amendement n° 32 de Mme Lebec  
-----**APRÈS L'ARTICLE PREMIER**

Supprimer les mots :

« , au-delà de toute considération idéologique, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à supprimer les mots : « , au-delà de toute considération idéologique, » de la demande de rapport de Madame Marie Lebec. La question d'ArcelorMittal ne doit pas être idéologique. Elle est simple : notre industrie sidérurgique a été détruite parce que la France a laissé notre fleuron être acheté par un groupe étranger qui refuse d'investir en France. Les raisons sont nombreuses : la taxe carbone, le coût croissant de l'électricité, le coût de la fiscalité en France.